

APPEL A CANDIDATURES

Chargé.e de mission Comité de Vie Locale et Appui aux porteurs de projets

Créé en février 2017, le Parc amazonien de Guyane (PAG) a pour mission de protéger la nature, de valoriser les cultures traditionnelles et d'organiser avec ses partenaires un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiquement dévolues aux Parcs nationaux, l'établissement public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du code de l'environnement) parmi lesquelles : de contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel et de participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du PAG.

Les partenaires du PAG sont très nombreux, les contributions des agents à la vie de ces territoires sont multiples et multifformes.

Chaque agent contribue et participe au grand défi que le Parc amazonien de Guyane doit relever.

Venez participer à cette aventure riche de rencontres, de défis et d'interaction avec un milieu naturel emblématique.

Intitulé du poste	Chargé(e) de mission Comité de Vie Locale et Appui aux porteurs de Projets	Référence	Pag_FP_2024_012
Services	Service Développement Durable	RIFSEEP	
Délégation Territoriale	Siège	Catégorie	catégorie A
Résidence administrative	REMIRE-MONTJOLY	Poste ouvert à	<input checked="" type="checkbox"/> Titulaire Choisissez un élément <input checked="" type="checkbox"/> Contractuel de niveau équivalent <input checked="" type="checkbox"/> Contractuel relevant du quasi-statut de l'environnement
Salaire contractuel	Selon la grille indiciaire du quasi statut de l'environnement	Statut du poste	Vacant Date de vacances :01/06/2024
Salaire fonctionnaire	Selon la grille indiciaire du corps et du grade	Type de contrat	CDD
Avantages	La majoration outre-mer	Temps plein	Oui
Domaine fonctionnel	Aménagement et Développement durable du territoire	Télétravail possible	Oui
Domaine RMFP	Développement local	Durée du contrat	3 ans
Prise de poste	Dès que possible	Permis B	Exigé
Management	Non	Niveau d'expérience	Confirmé
Date de publication	17/06/2024	Fin de publication	17/07/2024

Description du poste

Les territoires concernés par le PAG se caractérisent par leur isolement, une forte croissance démographique, un retard d'équipements et de services, ainsi que des freins au développement, dont un déficit important sur les pré requis au développement. Pour autant, il existe un potentiel local et des perspectives d'activités, tant pour les initiatives privées que publiques, mais elles nécessitent un accompagnement et un soutien adaptés pour engager une dynamique d'intégration dans l'économie formelle.

Les équipes du PAG sont organisées entre un siège, localisé sur le littoral (Rémire-Montjoly) et 3 délégations territoriales (DTs), localisées dans l'intérieur du département, sur les territoires d'intervention de l'établissement.

La gouvernance du PAG est organisée autour de 3 instances prévues par le code de l'environnement et la loi de réforme des parcs nationaux, un Conseil d'Administration et deux instances consultatives : le Conseil scientifique et le Comité de Vie Locale.

Sous l'autorité du chef de service développement durable, le.la chargé.e de mission Comité de Vie Locale et Appui aux porteurs de projets coordonne l'animation du Comité de Vie Locale et l'appui aux porteurs de projets associatifs et entrepreneuriaux. Il s'appuie sur ces projets pour créer du lien, aligner les pratiques et les positionnements au sein du service Développement Durable, entre services métiers et avec les délégations territoriales, et en lien avec la chargée de mission charte.

Activités principales

Son rôle est de

- Coordonner l'animation du CVL et assurer le lien avec le Conseil scientifique et le CA ;
- Coordonner la mise en œuvre de l'Appel à Projets biannuel du PAG ;
- Renforcer les compétences et aligner les positionnements entre les agents impliqués dans l'accompagnement des porteurs de projets individuels et collectifs, qu'ils soient des services métiers du siège (SDD et PNC) ou des délégations ;

Ses missions

- **Il assure de façon transversale la coordination de l'animation du Comité de Vie Locale**
 - o Définit les méthodes d'animation en s'appuyant sur l'équipe de coordination constituée d'agents de différents services du PAG,
 - o Organise les plénières en lien avec l'équipe de coordination, les référents thématiques et pilotes de projets,
 - o Appuie les agents PAG référents locaux dans les Délégations Territoriales (DTs) pour l'animation des groupes locaux,
 - o Mobilise l'ensemble des agents du PAG pour renforcer les réflexes de sollicitation du CVL et pour convenir des éléments de langage et positionnement vis-à-vis des membres,
 - o En lien avec la chargée de mission scientifique et la direction, renforce les interactions entre le CVL, le Conseil scientifique et le Conseil d'Administration,
 - o Diffuse les informations en interne.
- **Il assure la coordination de l'Appel à Projets du PAG destiné aux associations**
 - o Met en place les deux sessions annuelles,
 - o Collecte et compile les avis des agents impliqués (siège et DTs),
 - o Organise les commissions interne et anime les échanges pour stabiliser les positionnements de l'établissement,
 - o Organise les commissions mixtes avec les partenaires,
 - o En lien avec l'animation « Appui aux porteurs de projets », il affine au besoin au fil de l'eau les critères et règlements de l'Appel à Projets.

- **Il est chargé d'animer la thématique « Appui aux porteurs de Projets » de façon transversale**
 - o Identifie et met en œuvre des moyens pour renforcer l'accompagnement aux associations, quel que soient les thématiques qu'elles couvrent (Développement, EEDD, Nature, Culture) en lien avec les équipes des DTS et les deux services métiers ;
 - o Organise des formations pour renforcer les compétences des équipes développement (siège et DTs) dans l'accompagnement des porteurs de projets individuels et collectifs ;
 - o Anime des temps d'échange en interne (séminaires, formations, ateliers) afin de préciser le positionnement et l'implication du PAG dans l'accompagnement aux porteurs de projets sur chaque territoire. Il contribue notamment à l'organisation des séminaires développement, aux côtés du chef de service DD et du coordonnateur Développement-Culture de la DTM, spécifiquement sur ce volet appui aux porteurs de projets.
 - o Anime des échanges entre acteurs des réseaux de partenaires impliqués localement dans l'accompagnement des porteurs de projets, en lien étroit avec les équipes développement des DTs.

II. Elle travaille en lien fonctionnel et étroit avec les autres chargés de mission thématique du service DD et du service Patrimoines Naturels et Culturels (en particulier chargée de mission culture et responsable scientifique), la chargée de mission Charte et avec les agents des trois délégations.

Savoir-faire

- Expérience avérée dans la coordination de projet ;
- Expérience dans l'animation de collectifs, la mise en réseau, sur des sujets transversaux ;
- Connaissance des systèmes de gouvernance serait un plus ;
- Pratique de la concertation, idéalement en contexte interculturel ;
- Expérience du développement local et de l'accompagnement de porteurs de projets individuels et collectifs ;
- La connaissance du contexte Guyanais sera appréciée.

Savoir être

Nous attendons de notre futur collaborateur, une posture de coopération, que ce soit pour le lien avec les équipes des délégations territoriales, la coordination avec les autres référents thématiques du service Développement Durable et du service Patrimoines Naturels et Culturels ou dans les relations avec les partenaires.

- Autonomie, méthode et rigueur, esprit de synthèse et d'analyse, pratique du rapportage, sens de l'organisation du travail en équipe, bon sens relationnel ;
- Aptitude et disponibilité pour les missions de terrain de plusieurs jours : déplacements fluviaux notamment ;
- Ecoute, ouverture d'esprit, capacité à l'innovation, adaptabilité ;
- Aptitude à l'élaboration et la gestion de projets dans ses différentes étapes ;
- Capacité à conduire, à mobiliser et à fédérer autour d'un projet.

Contexte matériel

Un ordinateur portable ainsi qu'un téléphone seront fournis en dotation à l'agent recruté.

Par ailleurs, l'agent pour utiliser (selon les conditions prévues par le Parc amazonien) des véhicules du Parc amazonien.

Informations complémentaires :

Afin de tenir compte du contexte très particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit un entretien avec un jury.

Date limite de candidature - 17/07/2024

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :

Monsieur Pascal VARDON
Directeur du Parc amazonien de Guyane
1 rue de la Canne à sucre
97354 REMIIRE MONTJOLY

A envoyer par courriel à :

Madame Françoise LEMAITRE-ANQUETIL – Responsable des Ressources Humaines

recrutement@guyane-parcnational.fr et en-flemaitre-anquetil@guyane-parcnational.fr

Copie à : Fanny RIVES, cheffe de service développement durable

Fanny.rives@guyane-parcnational.fr

Renseignements	Fanny RIVES	Mail	fanny.rives@guyane-parcnational.fr
Autre personne à contacter		Mail	
Dernière validation par	Le Directeur adjoint	Date	13/06/2024